

Simonis veut interdire les Mini Miss

Isabelle Simonis s'est déclarée hier choquée par l'organisation prochaine d'un concours « Mini Miss Belgique » annoncée dans nos colonnes. En tant que ministre des Droits des femmes en Communauté française, elle a annoncé sa volonté de tout faire pour « envisager l'interdiction de ce type de concours ».

Elle agira en ce sens avec le ministre-président Rudy Demotte (PS), mais aussi le Délégué général aux Droits de l'enfant Bernard Devos ainsi que d'autres acteurs de terrain.

Dans l'immédiat, elle rappelle aux organisateurs de ce type de concours l'exigence de se conformer à la loi qui inclut « l'interdiction de mener une activité qui pourrait être désavantageuse ou risquée pour l'enfant ». Et elle « encourage également tout pouvoir public à s'abstenir de subventionner ou de promouvoir ce type d'initiative ». « Derrière ce type de concours, se

cachent l'insidieuse question de l'hypersexualisation mais aussi les problèmes de construction identitaire, de santé mentale et du travail des enfants », souligne-t-elle par ailleurs.

HYPERSEXUALISATION

À ses yeux, « à travers les tenues vestimentaires, le maquillage ou encore les mises en scène et défilés organisés, ces concours encouragent l'hypersexualisation des enfants et surtout des petites filles, hypersexualisation qui contribue notamment à cantonner les futures femmes à certains rôles, limitant dès lors leur liberté individuelle et renforçant les inégalités entre hommes et femmes. Dans l'organisation de ce type de concours, les enfants de 6 à 10 ans sont par ailleurs confrontés aux diktats de la minceur et se retrouvent exposés de manière flagrante à des discriminations basées sur le physique. » ●